

Chastre, le 29 août 2013

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

.....
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **9 septembre 2013 à 19 h 30 à
la Maison communale**, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 10 juillet 2013 : approbation (vote)
2. Finances communales : modification budgétaire n°1 du service ordinaire de l'exercice 2013 :
délibération corrective : arrêt (vote)
3. Passeports et titres de séjour sous forme biométrique : convention avec le SPF Intérieur :
adoption (vote)
4. Enseignement communal : affiliation au Service provincial de la Santé à l'Ecole : avenant n°2
de la convention-cadre entre la Province du Brabant wallon et la Commune de Chastre :
approbation (vote)
5. Aménagement de la Place de la Gare : projet d'acte d'emphytéose entre la Commune et
Infrabel pour la réalisation de quarante places de parking : arrêt et décision (vote)
6. Collecteur de Chastre – lot 2 – Expropriation pour la construction du collecteur d'évacuation
des eaux usées : projet d'acte : arrêt et décision (vote)

HUIS CLOS

7. Personnel enseignant : démission : acceptation (vote)
8. Personnel enseignant : désignations : ratification (vote)
9. Personnel administratif : Secrétaire communale faisant fonction : désignation : ratification
(vote)

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Par ordonnance :

Le Bourgmestre

C. JOSSART

